



Journée Badminton Entreprises

Conseil d'Administration –
Badminton Centre-Val de Loire Ligue régionale
Mise en application saison 2026-27
2 pages

Adoption au séminaire ligue du 20/06/2026

Pour diffusion

Membres du bureau directeur
Membres du conseil d'administration
Présidents de clubs et comités
Entreprises

Afin d'attirer le plus grand nombre, les journées de rencontres par équipes d'entreprise, sont ouvertes au grand public en format promotionnel. Les joueurs licenciés ou non peuvent participer (un QR code couvre les non licenciés pour cette action).

Format du tableau :

En poule pour favoriser un maximum de matchs par équipe dans le respect de 8 matchs par jour par joueur maximum. Des groupes de niveau peuvent être constitués pour que chacun puisse s'amuser notamment si des licenciés compétiteurs s'inscrivent.

Les matchs de ce tableau ne comptent pas pour le classement des joueurs car des non licenciés FFBaD peuvent participer. L'objectif est bien de promouvoir le badminton en entreprise et prendre plaisir à rencontrer d'autres entreprises via le badminton.

3 dates sont proposées dans la saison. Libre à chacun de participer à tout ou partie.

2 formats proposés au choix, pas de nombre limité d'équipes pour une entreprise :

- ➔ 5 matchs avec 1 simple dames, 1 simple messieurs, 1 double dames, 1 double messieurs, 1 mixte, nécessitant au moins 2 hommes et 2 femmes par rencontre
- ➔ 3 matchs avec 1 simple dames, 1 simple messieurs et 1 double mixte nécessitant au moins 1 homme et 1 femme par rencontre.

Conditions de participation :

L'équipe d'entreprise ou de corporation peut avoir des joueurs licenciés FFBaD ou non dans son effectif. Par contre, la date du championnat régional par équipes d'entreprises en fin de saison est réservée aux joueurs ayant une licence FFBaD. Possibilité de prendre une licence estivale pour ceux qui voudraient y participer si pas licencié plus tôt.

Coût d'inscription – Organisation régionale - Tableau découverte :

Journée bad entreprises gérée par Badminton Centre-Val de Loire Ligue Régionale (dossier d'inscription, gestion des équipes, tableaux et convocations, suivi des résultats, récompenses).

2 tarifs distincts, valorisant la licence fédérale, selon le type de formats :

Formule en 5 matchs : inscriptions :

- ➔ 60€ / équipe ayant au moins 1 joueur non licencié FFBaD
- ➔ 40€ / équipe ayant 100% de licenciés FFBaD

Formule en 3 matchs : inscriptions :

- ➔ 50€ / équipe ayant au moins 1 joueur non licencié FFBaD
- ➔ 30€ / équipe ayant 100% de licenciés FFBaD

Contact :

Badminton Centre-Val de Loire Ligue Régionale, directeur stratégique
Cédric GROSJEAN, 06/25/31/25/46, directeur@badmintoncyl.fr

Statut badminton Entreprise au sein de la Fédération Française de badminton : **2 possibilités**

Club de sport d'entreprise :

Une association sportive (ou une section badminton d'une association omnisports) est reconnue comme « club de sport d'entreprise » :

Soit, si elle est l'émanation d'une entreprise, d'un comité d'entreprise ou d'une instance officielle ayant même vocation, d'une administration ou d'une même profession, soit, si elle est créée par la volonté des membres d'une même entreprise, d'une même administration ou d'une même profession ; Elle est régulièrement affiliée à la FFBaD ; Elle regroupe des joueurs licenciés dont l'activité professionnelle est en rapport avec la raison juridique de l'association.

Section de sport d'entreprise :

Une équipe sportive est reconnue comme « section de sport d'entreprise » :

Soit, si elle est l'émanation d'une entreprise, d'un comité d'entreprise ou d'une instance officielle ayant même vocation, d'une administration ou d'une même profession, soit, si elle est créée par la volonté des membres d'une même entreprise, d'une même administration ou d'une même profession, soit si elle est créée par le regroupement d'entreprises unipersonnelles (EURL, artisans, commerçants, micro entrepreneurs...).

Si chacun de ses membres est licencié au sein d'un club affilié FFBaD ;

L'ensemble de ses membres est licencié dans la même région administrative (donc sauf exceptions, dans la même ligue) ;

L'activité professionnelle des membres de la section est en rapport avec la même entreprise, la même administration ou la même profession. Une section de sport d'entreprise peut ainsi constituer une équipe sans que celle-ci ne représente un club affilié.

Nous sommes là en tant que fédération pour préciser le club le plus proche pour prendre une licence (ou éventuellement une licence auprès du comité départemental badminton).

Regroupement pour une pratique par équipe d'entreprise :

Un club ou une section peut regrouper des membres d'entités différentes (par exemple des usines d'un même groupe), aux conditions suivantes :

Un tel regroupement est limité à un seul département ;

Les regroupements de personnels communaux sont limités à une communauté de communes existante ;

Les regroupements d'entreprises unipersonnelles au niveau départemental de type EURL, micro entrepreneurs, artisans, commerçants, professions libérales à la condition qu'ils n'aient pas de salarié.

Les équipes de clubs ou de sections d'entreprise sont composées de personnel de l'entreprise, l'administration ou le regroupement dont émane l'équipe. Sont considérées comme « personnel » les personnes exerçant un emploi depuis plus de trois mois, pour un volume d'au moins quatre-vingts heures par mois. Il est toléré qu'il soit rajouté aux personnels des conjoint(e)s ou descendant(e)s aux conditions :

- que ces personnes soient conjointes ou descendants d'un personnel de l'entreprise, l'administration ou la profession ;

- que ces personnes soient régulièrement licenciées ;

- que leur nombre soit limité à un conjoint ou descendant par rencontre jouée.

La Ligue régionale Badminton Centre-Val de Loire se tient à disposition des entreprises pour guider la création ou le développement d'une section badminton au sein de l'entreprise. La procédure est simple pour intégrer la Fédération Française de Badminton (documents pré remplis, pack affiliation offert au nouveau club affilié...).